



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Valence, le 17 février 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

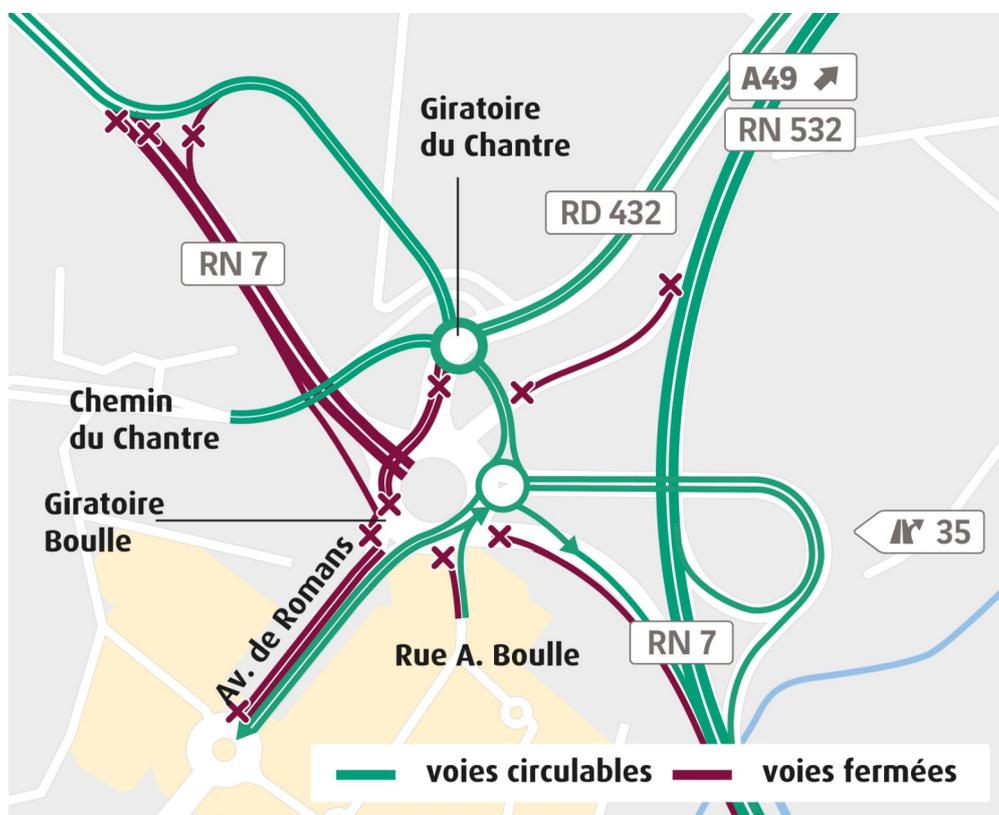
### CHANTIER D'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES COULEURES : CONDITIONS D'ACCÈS AUX COULEURES A COMPTER DU 9 MARS 2023

À partir du 9 mars 2023, les conditions d'accès à la zone des Couleures vont être modifiées. Afin de démarrer les travaux de l'ouvrage d'art n°2, qui remplacera à terme le carrefour des Couleures, les usagers circuleront sur une voirie et un giratoire provisoire réalisés pour maintenir les accès et assurer la continuité de la RN7.

#### Modalités d'accès à compter du 9 mars 2023

La réalisation de l'ouvrage d'art n°2 nécessite de condamner le giratoire des Couleures.

Les usagers emprunteront ainsi 2 petits giratoires successifs au lieu du giratoire des Couleures. Les accès à la RN532 et à la RN7 sont maintenus.



Modalités d'accès à compter du 9 mars 2023

## **Décalage des voies de circulation sur l'avenue de Romans**

Pendant quelques mois, un basculement des voies de circulation va être opéré sur l'avenue de Romans, qui passeront à une seule voie dans chaque sens.

## **Fermeture d'un sens de la rue André Boulle**

L'entrée dans la zone des Couleures par la rue André Boulle sera fermée.

La sortie sera autorisée et permettra de rejoindre le giratoire provisoire.

Un plan de circulation spécifique aux accès des commerces de la zone des Couleures a été élaboré avec les services de Valence Romans Agglomération, les services de l'État et des représentants des commerçants. Il sera présenté aux commerçants le 21 février 2023 en mairie de Saint Marcel Lès Valence.

## **Interventions préparatoires sur 3 nuits**

Afin de mettre en place les aménagements de circulation pour cette nouvelle étape de travaux, 3 nuits d'intervention sont programmées, les 22 et 23 février puis le 8 mars.

Les nuits du mercredi 22 et jeudi 23 février, l'échangeur n°35 des Couleures sera complètement fermé. Une déviation sera mise en place via l'échangeur du Plovier et la RD 432.

La nuit du mercredi 8 mars, l'échangeur n°35 des Couleures, le giratoire des Couleures ainsi que l'avenue de Romans seront complètement fermés. Une déviation sera mise en place via l'échangeur du Plovier, la RD 432 et le chemin du Chantre.

Pour être informés de l'actualité du chantier et de l'avancement des travaux pendant toute la durée de l'opération, les riverains, usagers et commerçants peuvent consulter le site internet [www.carrefourdescouleures.fr](http://www.carrefourdescouleures.fr). Ils peuvent également s'inscrire au [système d'alerte](#) pour recevoir une notification par mail à chaque nouvelle actualité.

*L'aménagement du carrefour des Couleures est cofinancé par l'État (64,3%), le conseil départemental de la Drôme (34,3%) et Valence Romans agglomération (1,4%).*

*La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, service de l'État en région, assure la maîtrise d'ouvrage de cet aménagement.*

---

### **Contact presse :**

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**Auvergne-Rhône-Alpes**

Tél : 04 26 28 60 00

Mél : [com.dir.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dir.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr)

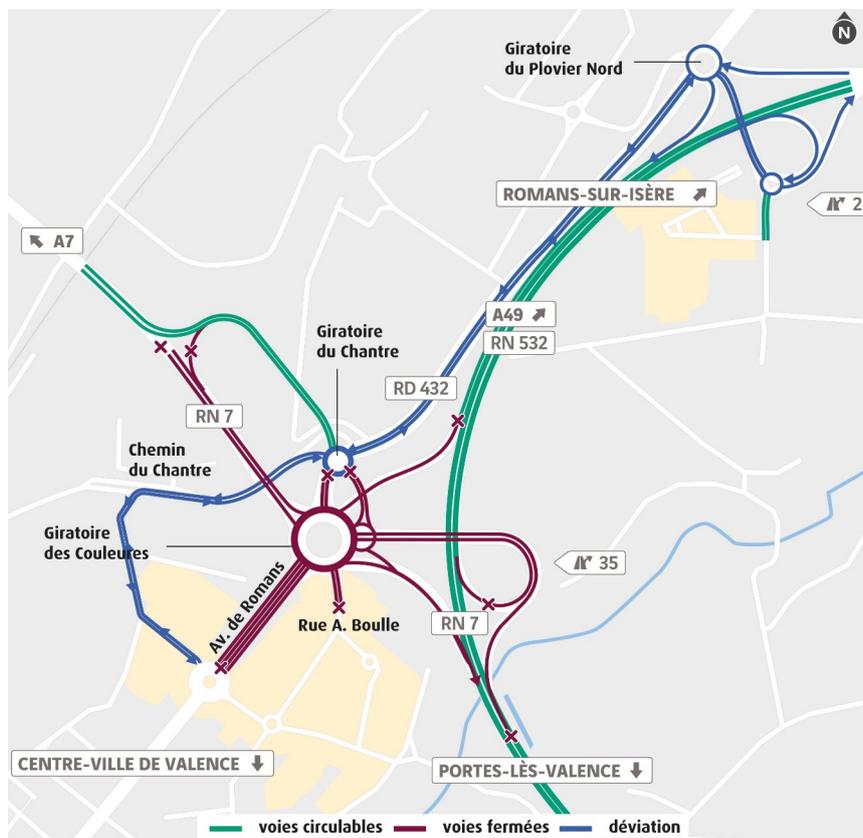
Adresse physique : 5, place Jules Ferry 69006 Lyon

Adresse postale : 69453 Lyon Cedex 06

[www.carrefourdescouleures.fr](http://www.carrefourdescouleures.fr)



*Conditions de circulation les nuits des 22 et 23 février 2023*



*Conditions de circulation la nuit du 8 mars 2023*